

UNIVERSITÉS :

des **accueil**
personnes
en **exil**





Sommaire

■ Le mot de la présidente	4	
■ L'engagement de la communauté universitaire grenobloise		5
■ Les cours de langues avec le CUEF	6	
■ Adoption de mesures administratives spécifiques	8	
■ Un guide d'accueil en 4 langues	8	
■ Accueil des scientifiques en danger	9	
■ Les projets en cours	10	
■ Dispositif ISSO et Bureau accueil étudiants en exil « Colibri »		14
■ Des étudiants et personnels engagés	14	
■ Quelques chiffres	17	
■ Des liens forts avec le territoire	17	
■ Un engagement au niveau national	18	
■ ... et international	19	
■ Conventions de coopérations	20	
■ Et encore beaucoup à faire...	21	



Le mot de la présidente

La Communauté Université Grenoble Alpes (ComUE), avec l'appui de l'ensemble de ses établissements membres, accompagne depuis plusieurs années les mesures d'accueil des étudiants, doctorants et chercheurs migrants.

Fidèle à ses principes d'éducation ouverte à tous, les établissements grenoblois se veulent un lieu d'accueil, d'accompagnement et d'insertion de ces publics souvent fragilisés.

Prenant en compte la situation particulière de ces publics, les établissements d'ESR grenoblois ont confirmé leur engagement solidaire pour faciliter leur accueil à travers la mise en place à la fois de mesures politiques, de procédures administratives spécifiques et de projets d'accompagnement dédiés.

C'est grâce à l'engagement de l'ensemble des parties prenantes, enseignants, personnels, étudiants et associations que ces différentes activités ont pu voir le jour.

Le Comité « réfugiés » piloté par la Communauté Université Grenoble Alpes est aujourd'hui le moteur de cette dynamique qui se maintient et s'amplifie. Je tiens à remercier tous les personnels et étudiants qui se mobilisent. Nous serons à leurs côtés.

Ce livret est l'occasion de faire le point sur les actions en cours ou à venir. Beaucoup a été fait, mais il reste encore beaucoup à faire pour améliorer cet accueil sur nos campus.

Lise Dumasy

Présidente, Communauté Université Grenoble Alpes



L'engagement de la communauté universitaire grenobloise

Depuis 2015, la communauté Université Grenoble Alpes, fidèle à ses engagements d'humanisme et d'ouverture coordonne un groupe de travail sur la thématique de l'accueil des réfugiés* : le Comité Réfugiés. Par ce travail impliquant une grande variété d'acteurs, l'université souhaite assumer pleinement son rôle social fondé sur ses missions de formation, de recherche, d'insertion et de diffusion culturelle.

Les établissements, organismes et associations impliqués dans ce projet sont les suivants :

- Comue Université Grenoble Alpes
- ENSAG
- Université Grenoble Alpes
- Grenoble Ecole de Management
- Grenoble INP
- Crous Grenoble Alpes
- Sciences Po Grenoble
- Réseau Universités Sans Frontières

Le Comité Réfugiés a pour objectifs de :

- échanger sur les sujets liés à l'accueil des réfugiés afin améliorer les pratiques
- mettre en place des actions et projets communs
- faire valider les demandes politiques liées à cet accueil
- répondre à des appels d'offres communs
- sensibiliser la communauté universitaire à la thématique (étudiants, enseignants et personnels)
- être le lien avec les institutions locales, régionales, nationales et internationales

Ce Comité se réunit environ tous les 2 mois afin de suivre les projets en cours, d'échanger sur les dossiers et d'améliorer les pratiques. Il a permis de faire émerger de nombreux projets que nous citons dans ce livret.

*Note sur le terme « réfugiés » : Il a été décidé de préférer le terme « réfugiés » à d'autres dénominations pour mieux refléter les valeurs liées à un lieu d'accueil ou de refuge. Ce terme ne se réduit pas uniquement au statut de réfugiés mais englobe les étudiants en exil ; c'est-à-dire les personnes ayant le statut de réfugié, le récépissé de demandeur d'asile ou bénéficiant de la protection subsidiaire. Ce terme sera également utilisé tout au long de ce document.



Les cours de langues avec le CUEF

Le CUEF, Centre Universitaire d'Etudes du Français est ouvert toute l'année.

Cours de français (FLE) gratuits : 10 étudiants réfugiés/mois sont accueillis.

DU (Diplôme Universitaire) Passerelle Etudiants en exil

Créé en 2015 dans le cadre du dispositif de solidarité auprès des étudiants réfugiés initié par la communauté universitaire.

Cette formation intensive en langue, culture et méthodologie universitaire, constitue une passerelle pour l'université française et permet de donner, à tout étudiant ayant été forcé d'interrompre son cursus antérieur d'études, tous les prérequis langagiers, culturels et méthodologiques lui permettant de réintégrer un cursus d'études supérieures en France. Les étudiants peuvent ainsi reprendre leur parcours d'études interrompu par l'exil.

Ils obtiennent un diplôme universitaire «Diplôme d'Université Passerelle Etudiants en exil Objectif B2» en cas de réussite à l'examen ainsi qu'un relevé de notes.

Objectifs : acquisition de compétences linguistiques, culturelles et méthodologiques (niveau B2) pour permettre l'intégration des étudiants dans un cursus d'études supérieures à l'université.

Présentation du dispositif :

- Diplôme Universitaire de 641 heures d'août à mai
- 299h de cours de langues, 91h de Français sur Objectifs Universitaires (FOU) en présentiel, et 78h de cours de culture
- Des ateliers d'intégration universitaire et des activités culturelles et sportives complètent cette formation.
- Nombre de sessions organisées : 1 session par an
- Durée de la formation : 2 semestres
- Nombre d'inscrits : 15 à 20 par session



Critères d'acceptation des étudiants

- Statut de réfugiés, demandeur d'asile ou en protection subsidiaire
- Objectif de réintégrer un cursus d'étude
- Avoir le baccalauréat ou équivalent OU avoir déjà commencé des études dans son pays d'origine
- Avoir un niveau minimum de français B1 en cours
- Etre logé sur Grenoble (en particulier pour les demandeurs d'asile qui ne peuvent pas bénéficier du CROUS)
- Sous réserve du nombre de places limitées

Modèle économique :

- Financement participatif
- Fondation Université Grenoble Alpes
- Appels à projet (Agence Universitaire de la Francophonie)
- Contribution des établissements

Nombre d'étudiants réfugiés ayant suivi les cours de français au CUEF :

36 personnes

Nombre d'étudiants inscrits au DU Passerelle : 75 étudiants formés à ce jour. Le taux de réussite est de 81 %.

A l'issue de la formation, tous les étudiants ont été en mesure de s'inscrire pour une poursuite d'études.

Plus d'infos : cuef.univ-grenoble-alpes.fr/du-pass

Le DU PASSERELLE est conforme à la nouvelle maquette nationale qui ouvre l'éligibilité aux bourses et aux logements du CROUS pour les étudiants réfugiés dès la rentrée 2019.

Directrice DU Passerelle :

Christelle Berger – christelle.berger@univ-grenoble-alpes.fr





Adoption de mesures administratives spécifiques

Exonération des droits d'inscription

A partir de 2017, une des premières mesures, actée politiquement par les présidents d'universités, a été l'exonération des droits d'inscription pour les étudiants bénéficiant du statut de réfugiés, protection subsidiaire ou demandeurs d'asile.

L'exonération des droits d'inscription est automatique au moment de l'inscription sur justificatif du statut.

Le statut d'auditeur libre a été acté en 2016 (délibération de la CFVU) par le président de l'Université Grenoble Alpes. Ces étudiants bénéficient également des mêmes exonérations. A noter que les auditeurs libres ne peuvent pas passer les examens.

Crédit universitaire

Il est possible de valider des unités d'enseignement (UE) mais cela ne donne pas le statut d'étudiant pour le moment.

Une dispense de DAP (Demande d'admission Préalable pour accès en L1) a également été actée pour les mêmes publics (+ apatrides).

L'ensemble de ces mesures permettant de faciliter un accès à l'enseignement supérieur aux publics réfugiés a reçu un appui politique des présidents/directeurs des établissements universitaires membres de la Communauté Université Grenoble Alpes.

Ces mesures sont complémentaires aux dispositifs nationaux récemment actés, comme l'éligibilité des réfugiés inscrits dans les formations Passerelle aux bourses sur critères sociaux et au logement, sur laquelle une coordination est mise en place entre les établissements universitaires et le Crous Grenoble Alpes.



Un guide d'accueil en 4 langues

Afin de mieux orienter les réfugiés à l'arrivée sur nos campus universitaires, un guide a été conçu et traduit en 4 langues : français, anglais, arabe et farsi. Ce guide, disponible en ligne comprend notamment les informations suivantes :

- Niveau de français requis
- Apprentissage de la langue française à Grenoble
- Suivre une formation à la Communauté Universitaire Grenoble Alpes
- Vos droits au sein de la Communauté Université Grenoble Alpes
- Demande de bourse/logement étudiant

Lien de téléchargement : communaute-univ-grenoble-alpes.fr/guide-refugies



Accueil des scientifiques en danger

Programme PAUSE

Le Programme d'aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil (PAUSE), créé le 16 janvier 2017 par le Collège de France, accorde des subventions aux établissements d'enseignement supérieur et/ou de recherche publics projetant d'accueillir des scientifiques en situation d'urgence.

La prolifération accrue des conflits à travers le monde et les dérives autoritaires de certains régimes alimentent la « crise des réfugiés » en Europe. Les scientifiques et les intellectuels, dont la mission est de chercher la vérité, s'opposent par nature à l'arbitraire et au mensonge qui nourrissent ces crises, et sont des cibles désignées de la répression.

À ce jour, aucun dispositif national d'aide à l'accueil des chercheurs et enseignants-chercheurs n'existait en France, contrairement aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Allemagne. Le Secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, Thierry Mandon, a ainsi décidé et annoncé, le 13 octobre 2016, lors du colloque de rentrée du Collège de France « Migrations, réfugiés, exils », la création d'un programme d'aide à l'accueil en urgence des scientifiques en exil (PAUSE).

Doté d'un financement initial du Ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de un million d'euros, ce programme est piloté depuis le Collège de France et abrité dans les locaux de la Chancellerie des universités de Paris. Une convention entre ces trois institutions portant création du programme a été signée le 16 janvier 2017. Le programme est soutenu par un prestigieux comité de parrainage co-présidé par Edith Heard, professeure au Collège de France, et Alain Prochiantz, Administrateur du Collège de France.

Au terme d'un processus d'évaluation, le programme accorde des aides à des établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics projetant d'accueillir en leur sein des chercheurs et enseignants-chercheurs étrangers en situation d'urgence, en accordant une subvention de co-financement pour des recrutements variant de 20 000 à 60 000 euros.

PAUSE a vocation à se développer grâce à de nombreux partenariats publics comme privés. À cette fin, un fonds de souscription pour le programme a été ouvert à la Fondation de France. Ce projet permet depuis 2019 un accompagnement complémentaire des chercheurs accueillis grâce à un programme d'insertion qui devrait permettre une meilleure intégration sur le long terme.

Le site universitaire grenoblois a ainsi accompagné des dossiers et accueilli plusieurs chercheurs réfugiés dans des laboratoires. Les appels à candidatures annuels sont relayés par la coordination du Comité réfugiés à l'ensemble de la communauté scientifique.

Référent PAUSE Grenoble :

Elisa Glangeaud – elisa.glangeaud@univ-grenoble-alpes.fr



Les projets en cours

Grâce à la dynamique du Comité inter-universitaire et à l'implication de ses membres, plusieurs projets sont en cours, avec une portée sur l'ensemble du site universitaire grenoblois. A noter que les actions et portées de certains projets se croisent lorsque des thématiques communes sont abordées et permettent ainsi d'augmenter les synergies en se complétant.

Projet COLIBRI : suivi des étudiants en exil (porté par l'Université Grenoble Alpes)

Objectif : les réfugiés qui frappent à la porte de la communauté universitaire afin de s'y insérer, soit en tant qu'étudiant, soit pour y trouver un accompagnement à l'insertion professionnelle sont souvent déroutés par les démarches à suivre. Le projet avait donc pour principal objectif de fluidifier le parcours en créant un lieu unique, qui servirait de porte d'entrée et qui favoriserait une orientation dans la communauté.

La première phase était donc d'ouvrir un bureau d'accueil (ouverture en septembre 2018, voir page 14) et d'y positionner une ou plusieurs personnes en charge de l'accueil et du premier lien (souvent avec les associations type RUSF, ou autres). Ce référent accueil, est aussi le point relais entre les services de la communauté. C'est pourquoi, il fallait aussi introduire un livret de suivi des démarches administratives et/ou pédagogiques qui permet de faire ce lien et d'en garder trace pour faciliter les démarches. Ce livret accompagne l'étudiant en exil, de sa première demande d'information à son inscription, puis éventuellement pour garder traces des compétences acquises avant d'obtenir un statut type étudiant. Il est le pivot d'information. Grâce à ce livret, l'étudiant réfugié pourra :

- Réaliser un diagnostic sur ses besoins d'étude et de parcours de formation qu'il souhaite engager
- Assurer un suivi des contacts établis ou à établir
- Se positionner sur son niveau de français
- Suivre l'ensemble de ses informations dans une version français/anglais

Enfin le projet porte sur la mise en place d'ateliers de professionnalisation (rédaction de CV, lettre de motivation, entretiens d'embauche) avec les services compétents.

Acteurs impliqués dans le projet : ComUE, DGD RTI, CUEF, RUSF, DGD FVU (DOIP, DEVE), groupe d'étudiantes de l'IUT2 (projet tuteuré en InfoComm) et les établissements du site participant au Comité interU réfugiés

Financement :

- Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) : obtenu en 2018-2019 et renouvelé pour 2019-2020
- ComUE UGA : poste de chargé d'accueil
- Co-financement UGA : participation des services à l'organisation et à la mise en place du livret (projet tuteuré IUT2)

Site web : www.colibri-univ-grenoble-alpes.fr (page en cours de construction)

Responsable Projet COLIBRI :

Sophie-Adélaïde Magnier - sophie-adelaide.magnier@univ-grenoble-alpes.fr



Projet Erasmus + EUCRITE : European Center for Refugee Integration in Higher Education (porté par Grenoble INP)

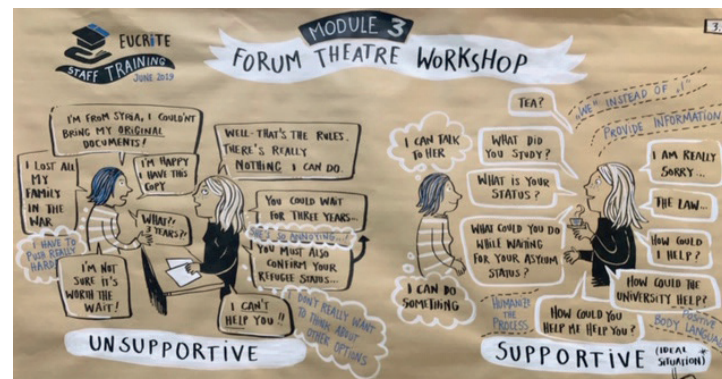
Objectif : ce projet vise à améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants réfugiés à l'université.

Universités partenaires : Réseau Cluster (coordination Technische Universität Darmstadt)

Partenaires : Politecnico Di Torino, TU Graz, KU Leuven, Aalto university, Grenoble INP

Objectifs du projet :

- Assurer une veille sur les bonnes pratiques en matière d'accueil de publics (étudiants et académiques) réfugiés à l'université
- Mener des enquêtes sur les questions et besoins des personnels universitaires au sujet de l'accueil des réfugiés (Grenoble INP est responsable de la coordination de cet objectif)



- Créer des mini-modules de sensibilisation et formation à destination des personnels universitaires répondant aux besoins identifiés (notamment de courtes vidéos)
- Centraliser via un site web des ressources documentaires, FAQ et autres productions du projet

Actions réalisées :

- Un rapport sur l'Etat de l'art a été rédigé afin de mettre en évidence les bonnes pratiques existantes dans chaque établissement et pays partenaire du projet. Ce rapport a notamment mis en évidence les besoins des étudiants réfugiés inscrits ou voulant s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur.
- Une enquête auprès des personnels administratifs et universitaires des établissements membres du projet a mis en évidence des besoins et difficultés ressentis par chaque acteur (allant du professeur, de la scolarité, au CROUS et aux étudiants réfugiés) dès lors qu'un étudiant réfugié souhaitait intégrer un établissement d'enseignement supérieur.



- L'enquête a ainsi rendu possible la création de mini modules agissant comme aide/réponse aux difficultés et besoins exprimés. Ces mini modules ont été présentés lors d'une staff week mise en place par les membres du projet EUCRITE et suivis par les acteurs sensibles à ce sujet.

Retombées attendues du projet : Le but du consortium est de donner aux étudiants réfugiés un meilleur accès, plus rapide aux établissements d'enseignement supérieur (EES) en partageant leur expertise. En promouvant la compétence interculturelle au sein de leur personnel, les EES investissent efficacement dans l'engagement social en encourageant, à leur tour, les compétences civiques des étudiants.

Financement : Erasmus +, partenariat stratégique (Cooperation for innovation and the exchange of good practices, Action Strategic Partnership)

Durée : 26 mois (septembre 2017 à octobre 2019)

Les divers rapports, modèles de mini modules, vidéos, sont disponibles pour tous sur le site internet du projet : www.eucrite.eu

Responsable Projet EUCRITE :

Audrey Berriot - audrey.berriot@grenoble-inp.fr

« Booster de Carrière » : ateliers d'insertion professionnelle

(porté par Grenoble Ecole de Management)

Objectifs du projet : Accompagner les étudiants réfugiés suivant un cursus dans l'enseignement supérieur afin de favoriser leur intégration et insertion professionnelle.

Contenu du projet : contribuer à l'employabilité des étudiants en proposant un cycle d'ateliers liés aux thématiques : carrières, communication et intégration, pour les préparer à la recherche d'opportunités de carrières.

Détails : 4 sessions de 2 heures proposées sur 3 mois. Taille du groupe : entre 15 et 24 personnes. Plusieurs sessions sont co-crées et co-animées par un étudiant réfugié et le service carrière de Grenoble Ecole de Management. Les responsables des sessions forment également des animateurs étudiants volontaires qui animeront les activités en sous-groupes lors des séances.

Etudiants cibles : des étudiants réfugiés en formation initiale suivant un cursus dans l'enseignement supérieur en lien avec la gestion/le commerce/l'administration à Grenoble.

Financement : Grenoble Ecole de Management, co- financement de la Metropole grenobloise dans le cadre de la signature d'une convention avec la DIAIR (Délégation Interministérielle à l'Accueil et l'Insertion des Réfugiés).

Responsable Booster de Carrière @ GEM :

Rikke SMEDEBOL - rikke.smedebol@grenoble-em.com



GEM Refugee Grant Program

Grenoble Ecole de Management a mis en place un programme permettant l'accès par le processus « normal » pour candidater. Les frais de dossier et d'inscription lui sont exonérés. Ce programme est à destination de tout candidat ayant le statut de réfugié ou protection subsidiaire délivrée par l'OFPPRA.

GEM s'engage envers les réfugiés en proposant les actions suivantes :

- Accueillir jusqu'à 10 « réfugiés » étudiants par an et leur permettre de suivre (ou continuer) leurs études dans un de nos programmes à GEM.
- Etendre le cadre du mécénat de compétences aux actions d'aide aux réfugiés. Les collaborateurs de GEM, s'ils le désirent, peuvent dès maintenant mobiliser 1 à 5 jours par an aux problématiques des migrants.
- Accompagner les étudiants réfugiés suivant un cursus dans l'enseignement supérieur dans l'intégration et ainsi contribuer à leur insertion professionnelle.
- Collaborer activement au sein du Comité réfugiés de l'Université Grenoble Alpes et avec les associations locales engagées sur le périmètre ainsi que le projet « Ensemble » de l'association étudiant GEM.
- Sensibiliser le public interne et externe aux problématiques migratoires.

Un comité de conseil se réunit en interne une fois par an pour collaborer autour de cette question, veiller sur le processus, faire le point, identifier les points d'amélioration et valider les nouveaux processus. Le programme a ainsi permis d'accueillir 9 étudiants réfugiés depuis sa mise en place en 2016. Deux sont actuellement en cours de recrutement.

Responsable GEM Refugee Grant Program :

Jaclyn Rosebrook-Collignon - jaclyn.rosebrook-collignon@grenoble-em.com

Projet CO-FORMER : voir page 15

Sensibilisation des publics universitaires

Réalisation d'une page web sur les actions en cours, projection des films sur la thématique de l'accueil des migrants, organisation de journées de formation des personnels par l'ADA (Accueil Demandeurs d'Asile), journées d'études.



Dispositif ISSO et Bureau accueil étudiants en exil « Colibri »

L'Université Grenoble Alpes dispose d'un dispositif unique pour l'accueil de ses étudiants internationaux, le service ISSO (International Students & Scholars Office), mutualisé à l'ensemble des établissements. Composé de 4 pôles qui ont pour rôle de faciliter l'arrivée, l'installation et l'intégration, ce service dispose d'un pôle spécifique « droit au séjour » avec une équipe dédiée parlant plusieurs langues. Ce dispositif de guichet unique est complété par la présence sur le campus d'un bureau de la Préfecture.

Depuis la rentrée 2018, un bureau d'accueil a été créé, le Colibri et des permanences y sont tenues par un poste en emploi étudiant.

Objectifs du poste de chargé d'accueil étudiants en exil :

- Etre le point d'entrée pour toutes les démarches administratives et pédagogiques des étudiants.
- Orienter vers les différents services de l'Université pour faciliter l'inscription, la réinscription et la poursuite des études à l'université
- Orienter vers les services sociaux (du Crous Grenoble Alpes en particulier) pour l'accompagnement social, l'accès au logement et aux aides d'urgence,
- Apporter un soutien aux étudiants pour identifier et comprendre les démarches d'inscription et autres démarches administratives
- Sensibiliser les différents services de l'Université et faire le lien entre les différents acteurs en vue de faciliter l'intégration des étudiants à l'Université.

Contact et informations: info-migrants@univ-grenoble-alpes.fr; salle 9 de la Tour IRMA 51 Rue des Mathématiques, Campus Saint-Martin-d-Hères

Responsable bureau d'accueil étudiants en exil :
Elisa Glangeaud – elisa.glangeaud@univ-grenoble-alpes.fr



Des étudiants et personnels engagés

De nombreux chercheurs, dont certains sont membres actifs du Comité réfugiés participent à cette dynamique d'intégration grâce à leurs travaux de recherche. Par ailleurs, des enseignants sont engagés et partie prenantes de projets d'intégration. Enfin, les étudiants sont également des acteurs incontournables de l'accueil qui doit être porté aux étudiants en exil. Le Vice-président étudiant de la Communauté Université Grenoble Alpes est un membre à part entière du Comité Réfugiés.



Le RUSF 38 (Réseau Universités Sans Frontières)

C'est un réseau d'étudiants et de personnels de l'Université Grenoble Alpes qui accompagne les étudiants dans leurs démarches administratives et qui milite pour défendre les droits des étudiants étrangers.

Permanences les mardis de 12 à 14h.

Projet CO-FORMER (Co-

FORMATION Etudiant.es – Réfugié.

es) : ce projet, qui bénéficie d'un financement dans le cadre du projet IDEX a démarré en février 2019. Sur la base du volontariat, il permet à des étudiants, encadrés par des enseignants chercheurs de l'Université, de fournir des cours aux personnes réfugiées. Les cours dispensés sont ouverts à tout public.



Bénéficiaires : toutes les personnes réfugiées peuvent bénéficier de ces formations, à l'exception de la formation « méthodologie » dispensée à la faculté d'économie-gestion. Les inscriptions se font via le bureau d'accueil Colibri.

Actions proposées dans le cadre du projet :

- Formation à l'outil informatique : prise en main des outils informatiques, depuis l'usage quotidien (internet, suite office, etc.) jusqu'à des outils numériques simples. Plusieurs groupes de niveau.
- Formation en anglais : écrit et conversation, groupes de niveau en fonction des demandes
- Formation en français (FLE) : plusieurs groupes de niveau en fonction des demandes
- Cours de méthodologie et tutorat en économie/gestion pour les étudiants demandeurs d'asile qui suivent cette formation.
- Formation en maths

Format : 2h/semaine mais chaque formation est indépendante dans son fonctionnement. Formation d'au moins 2 mois et en fonction des besoins.

Les étudiants formateurs en Master peuvent faire valider 3 crédits ECTS dans leur formation, les doctorants peuvent faire valider jusqu'à 20h d'heures- formations auprès du collège des écoles doctorales.

A l'avenir, d'autres disciplines pourraient être ajoutées à ce projet.

Financements : IDEX et dispositif «Bienvenue en France»

Contact et informations : accueil.coformer@univ-grenoble-alpes.fr ; salle 9 de la Tour IRMA 51 Rue des Mathématiques, Campus Saint-Martin-d-Hères

Site web : coformer.univ-grenoble-alpes.fr

Responsable projet COFORMER :
Grégoire Charlot – rusf38@gresille.org

Projet de Label consacré aux droits des étrangers

(porté par Sciences Po Grenoble)

A partir de la rentrée 2019, un projet de label appelé « Méthodologie clinique du droit » et consacré aux droits des étrangers, sera expérimenté.

Ce label à destination des étudiants de 4^e année (Master 1) et de 5^e année (Master 2) est spécifique à Sciences Po Grenoble et donne lieu à la délivrance de 6 crédits ECTS. C'est une formation « transmesters » composée d'étudiant-e-s de différents parcours de 2^d cycle à Sciences Po Grenoble. Le label est en recherche de partenariats avec différents instituts et met en place des actions avec l'ONG américaine Scholars at risk.

Le label Méthodologie clinique du droit (des étrangers) comprend deux dimensions, théorique et pratique.

La formation théorique porte sur le droit de l'asile français et européen : analyse des procédures d'attribution d'une protection internationale résultant de la convention de Genève, étude des critères de délivrance de la protection subsidiaire résultant du cadre juridique européen. Elle porte également sur le droit administratif des étrangers : étude du placement en Centre de rétention administrative, conditions de délivrance des obligations de quitter le territoire français, assignation à résidence, délivrance des titres de séjour. Cette formation théorique est assurée par des magistrats du Tribunal administratif de Grenoble, des avocats spécialisés en droit des étrangers et par des enseignants – chercheurs de droit public.

La formation pratique est constituée par des entretiens réalisés par les étudiants en binôme avec des avocats et des demandeurs d'asile, tout au long de l'année : ces entretiens, basés sur un questionnaire, seront retranscrits par les étudiants et analysés : étude des faits, confrontation avec les règles juridiques, recherches géopolitiques.

L'évaluation finale est constituée par le rendu d'un dossier sur une des problématiques relatives au droit des étrangers.

Ce projet, qui permettra un travail d'analyse des dossiers tout en faisant évoluer les étudiants par des cas pratiques, se fera en partenariat avec l'association Accueil Demandeurs d'Asile (ADA).

L'accord signé avec l'ONG Scholars at risk permettra également un accompagnement, la publication d'études en langue anglaise pour les étudiants, l'accès à des documents et une expertise internationale.

Responsable Projet de Label :

Dorian Guinard / Sandrine Vernet – sandrine.vernet@sciencespo-grenoble.fr

Autres initiatives étudiantes

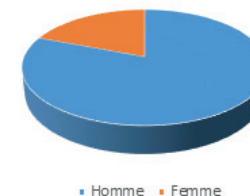
De nombreuses associations étudiantes sur le campus universitaire participent à des projets ou activités ponctuels d'accompagnement des migrants. Des collectes sont organisées régulièrement pour récolter des dons matériels. Dans le cadre de la mise en place du livret d'accueil, un projet tuteuré avec un groupe d'étudiant.e.s a également été mis en place. Une épicerie solidaire sera ouverte, gérée par des étudiants, dans des locaux du Crous, à compter de janvier 2020.

Quelques chiffres

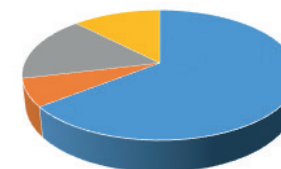
En 2018, un total de 84 étudiants migrants (tous statuts) se sont inscrits à l'Université Grenoble Alpes dont :

- 7 étudiants ayant suivi le DU PASS B2
- 66 en Licences et première année / 18 en Masters

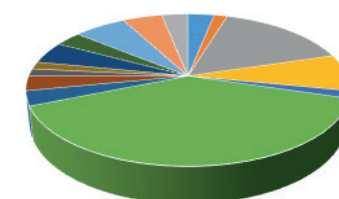
Répartition Homme Femme



Répartition par statut administratif



Répartition par pays de provenance



Des liens forts avec le territoire

Les directions des relations internationales de l'Université Grenoble Alpes ont tissé des liens forts avec le territoire. La ComUE collabore notamment depuis plusieurs années avec la ville pour l'échange d'informations et la participation à des événements communs sur la thématique des réfugiés. En 2019, les membres du Comité réfugiés ont été invités à participer à des séminaires de travail en vue de la signature d'une convention entre la Métropole Grenoble Alpes avec la Délégation Interministérielle à l'Accueil et l'Intégration des Réfugiés (DIAIR). Dans le cadre de cette convention, plusieurs projets portés par le territoire, pourront être financés à l'université.

En outre, les membres du Comité réfugiés ont été invités aux Assises sur l'accueil des réfugiés, aux côtés des associations locales et collectivités.

Par ailleurs, l'Association Demandeurs d'Asile (ADA) forme chaque année un groupe de personnels universitaires sur les droits des migrants.



Un engagement au niveau national

Le Comité réfugiés de l'Université Grenoble Alpes participe au Réseau Migrants dans l'Enseignement Supérieur depuis sa création en septembre 2017.

Ce réseau très actif rassemble des établissements d'enseignement supérieur, des associations et des organisations publiques ou privées développant une politique volontariste en matière d'accueil des étudiants et chercheurs en exil.

A ce jour, une quarantaine d'universités françaises sont membres du réseau.

Les objectifs sont les suivants :

1. Mener une action politique qui :

- Porte la parole collective des membres du groupe
- Interroge les pouvoirs publics sur toutes les questions relatives aux migrants
- Fédère les acteurs du domaine et coordonne leur action
- Intègre la France dans les réseaux internationaux du domaine

2. Favoriser l'échange entre les membres en :

- Faisant circuler les informations entre ses membres
- Valorisant les actions individuelles et collectives menées
- En facilitant les échanges de bonnes pratiques
- En communiquant de manière visible, tant au sein des milieux de l'éducation et de l'enseignement supérieur qu'en direction de nos concitoyens
- En aidant à la collecte de données consolidées et fiables

4 groupes de travail ont été constitués en fonction des thématiques principales liées à l'accueil des migrants dans l'université. Ils devront identifier les principaux problèmes et faire des propositions pour y répondre sur les sujets suivants :

- Le Français Langue Etrangère (FLE) pour les migrants et l'accès aux études
- La validation des acquis et la reconnaissance des diplômes
- La coordination de l'action avec les partenaires institutionnels et associatifs, en local et au niveau national
- L'accueil et l'accompagnement des chercheurs dans les établissements et organismes

En 2018, la Communauté Université Grenoble Alpes a ratifié la **Charte du réseau MENs** au sein de ses instances politiques. Elle réaffirme ainsi les valeurs qui doivent être ancrées fortement dans nos politiques d'établissement, particulièrement dans le contexte actuel.

Référente MENs Grenoble :

Elisa Glangeaud – elisa.glangeaud@univ-grenoble-alpes.fr



... et international

Au niveau international, les membres du Comité réfugiés participent régulièrement à des colloques, staff week... pour améliorer les actions en cours.

En 2019, dans le cadre des Trophées du Campus responsable portés par Grenoble Ecole de Management, GEM et la ComUE ont été lauréats au niveau national.

Puis, ils ont été nominés parmi les 7 finalistes mondiaux à l'ONU en juillet 2019 pour les « Green Gown Awards lors du HESI (Higher Education Sustainability Initiative) dans la catégorie « impact positif sur la société » :

<https://www.greengownawards.org/2019-finalists>

Cette reconnaissance a été possible grâce au dynamisme du Comité Réfugiés et à l'ensemble des personnels, étudiants et chercheurs engagés à tous les niveaux de l'université.

La meilleure reconnaissance reste au quotidien la réussite et l'intégration dans notre système universitaire des étudiants et chercheurs accueillis.





Conventions de coopérations

Adhésion Scholars at Risk (SAR)

La Communauté Université Grenoble Alpes est membre de l'ONG Scholars at Risk. Scholars at Risk est un réseau international d'établissements et d'individus de l'enseignement supérieur qui travaillent pour protéger les chercheurs menacés, prévenir les atteintes à l'enseignement supérieur, et promouvoir la liberté académique et les valeurs y afférent. Le bureau se situe à New York (New York University).

Droits et obligations des membres :

- Engagement pour la liberté académique : les chercheurs doivent avoir le droit de travailler sans peur ou intimidation.
- Un représentant SAR officiel : un représentant principal est désigné pour communiquer avec le bureau et réseau SAR, cela comprend la réception d'informations concernant des chercheurs qui cherchent une assistance temporaire et d'autres activités du réseau.

Activités et opportunités des adhérents (optionnel) :

- Accueillir des conférences, panels et autres évènements incluant les « SAR Speaker Series », dans lesquelles participent les chercheurs de SAR
- Etre porte-parole pour les chercheurs emprisonnés, détenus ou poursuivis en justice injustement à travers le « Projet Scholars in Prison » ou des séminaires étudiants organisés par des enseignants
- Promouvoir la liberté académique à travers le « Projet de surveillance des libertés académiques du SAR » et autres recherches associées
- Accueillir temporairement des chercheurs menacés (réfugiés) des pays en guerre comme visiteurs temporaires, étudiants, chercheurs ou professeurs. Pour la plupart, les universités des pays concernés ont été détruites (ex : Syrie)
- Participer aux conférences et ateliers SAR
- Opportunités pour des stages étudiants et engagements Alumni
- Aider à dessiner les priorités et direction de SAR



Et encore beaucoup à faire...

L'ensemble de ces actions et projets portés par le Comité réfugiés de l'Université Grenoble Alpes ne constituent qu'un début et ne saurait malheureusement répondre à toutes les situations rencontrées, ni à celles encore à venir.

De nombreuses améliorations restent à être mises en place pour l'accueil des étudiants et chercheurs réfugiés.

Parmi les actions urgentes à mener figurent entre autres la reconnaissance des diplômes, la création d'un certificat universitaire pour les réfugiés, les financements de diplômes de FLE, une meilleure insertion, des programmes de bourses pour les étudiants, des aides spécifiques au logement, une plus grande implication des étudiants, une meilleure sensibilisation de l'ensemble des personnels universitaires...

L'accueil des réfugiés est un défi majeur de réussite des missions des universités et même si l'enjeu reste de taille et risque de s'amplifier à l'avenir, l'engagement des Présidents d'établissements et de leur personnel garantit un travail et des efforts continus sur l'amélioration de ces conditions.

Les échanges avec l'ensemble des partenaires nationaux et internationaux, associatifs ou collectivités sur ce sujet méritent toute notre attention et permettra de préparer au mieux les accompagnements à mettre en place.





Partenaires financiers des projets mentionnés



financé par
IDEX Université Grenoble Alpes



Date de publication : octobre 2019

Contact étudiants en exil / bureau d'accueil COLIBRI :
info-migrants@univ-grenoble-alpes.fr

Contact chercheurs :
communaute-chercheurs-refugies@univ-grenoble-alpes.fr

Pages web : communaute-univ-grenoble-alpes.fr/actu-refugies
www.colibri-univ-grenoble-alpes.fr (page en cours de construction)

Coordination du Comité Réfugiés : Elisa Glangeaud, Direction des relations internationales Communauté Université Grenoble Alpes

Mise en page : Farah Bonaimé, Direction de la communication, Communauté Université Grenoble Alpes

